Triaize
LE PETIT TRIOLAIS
JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL
SEPTEMBRE 2026
N° 28

VIE MUNICIPALE

UNE RENTRÉE DES CLASSES SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions avec 86 élèves accueillis cette année. Elle est marquée par l'arrivée de **Catherine Body**, nouvelle enseignante en maternelle, qui succède à Brigitte Bire, après 30 années consacrées à notre école. Nous lui souhaitons la bienvenue auprès de la plus jeune génération.
Cette rentrée marque également une nouvelle étape pour notre école avec la concrétisation du projet de rénovation énergétique, dont les travaux débuteront au printemps 2027, à préciser.
En parallèle, une réflexion est engagée



De gauche à droite : Séverine Bourseguin ATSEM, Catherine Body institutrice

pour réaménager la cour de l'école, avec l'accompagnement du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Cette démarche de co-conception associera élus, élèves, enseignantes, agents communaux, l'association des parents d'élèves et les représentants du centre de loisirs, afin de penser ensemble une cour adaptée aux usages et aux besoins de tous.
L'objectif est de créer un espace éducatif plus agréable et durable, favorisant le bien-être et le vivre-ensemble, tout en intégrant les enjeux de biodiversité, gestion des eaux, revégétalisation, confort estival et les usages pédagogiques.
Une école qui se rénove, une cour qui se réinvente : un beau renouveau pour nos enfants adapté aux enjeux climatiques de demain !

VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le Conseil municipal et les associations de Triaize vous invitent au 1er Forum des associations, le samedi 26 septembre 2026, de 14 h à 17 h, à la salle des associations.
Venez découvrir les activités proposées et rencontrer les bénévoles. Que vous soyez nouvel arrivant ou habitant de longue date, chacun est le bienvenu !
À 16h30 accueil des nouveaux arrivants et à 17h un pot sera offert par la mairie, un moment convivial pour faire connaissance et échanger.
Nous vous attendons nombreux pour partager un après-midi convivial, découvrir les associations de notre commune et, pourquoi pas, trouver une activité qui vous plaît ! Venez nombreux soutenir nos bénévoles et faire vivre la vie associative de Triaize.

UNE IDÉE CANINE

MAÎTRES, À VOUS DE JOUER !





Pour garder nos rues propres et agréables pour tous, la commune a installé deux stations d'hygiène canine. Des sachets y sont disponibles pour permettre aux maîtres de ramasser facilement les déjections de leur compagnon.
Vous trouverez ces stations :
• **rue du Stade**, près du parking du camping ;
• **rue du Puits de la Vieille**, à proximité des conteneurs du point d'apport volontaire.
Ramasser les déjections de son chien est un geste simple, citoyen et respectueux des autres habitants. Ainsi, nos amis les chiens resteront avant tout un sujet de convivialité, et non de mécontentement !
Ensemble, faisons de la propreté de nos rues une affaire de responsabilité partagée !

FONDATION DU PATRIMOINE

TRAVAUX À L'ÉGLISE

Comme tout le monde a pu le constater, les travaux de la seconde tranche sont en cours à l'église. Pour le moment, le planning est respecté et nous maintenons l'objectif de réouvrir le bâtiment au public au premier semestre 2027. Afin de contribuer au financement des travaux importants nécessaires à la préservation et à la valorisation de notre église, nous lançons à nouveau une collecte de dons avec la Fondation du patrimoine. N'hésitez pas à partager les informations du dépliant joint à ce journal ou à scanner ce QRcode.

GARDE PARTICULIER

UNE DEMANDE DE GARDE PARTICULIER POUR LA COMMUNE



Afin de préserver la tranquillité et le civisme dans l'espace public, le maire et le conseil municipal ont décidé d'engager une démarche pour renforcer la surveillance des espaces communaux. Une demande d'agrément pour un garde particulier a ainsi été adressée à la préfecture.
Encore méconnue du grand public, la fonction de garde particulier communal consiste à veiller sur le domaine public routier, les espaces naturels et les bâtiments communaux. Exerçant ses missions à titre bénévole, le garde particulier peut constater certaines infractions portant atteinte aux lieux placés sous sa surveillance, notamment les dépôts sauvages, les occupations non autorisées du domaine public, les dégradations, les empiétements ou les atteintes aux installations et plantations. Il peut également relever certaines contraventions et dresser des procès-verbaux transmis au procureur de la République, dans le cadre de compétences judiciaires limitées.
Cette démarche vise à contribuer à la réduction des incivilités, au respect de l'environnement et à la sécurité des habitants. Si l'autorisation préfectorale est accordée, le garde particulier interviendra en uniforme et dans un véhicule identifié, sur l'ensemble du territoire communal. Ses actions seront principalement fondées sur le dialogue, la prévention et la sensibilisation, dans un esprit de proximité et de respect des règles. La municipalité informera les habitants de la suite donnée à cette demande.

SÉCHERESSE

RECENSEMENT DE FISSURES DES HABITATIONS SUITE SÉCHERESSE ET CANICULE

Suite aux différents épisodes de canicule, vous constatez des fissures horizontales ou verticales dans vos habitations ?

PENSEZ À SIGNALER CES DOMMAGES EN MAIRIE.
Nous avons besoin de faire le point sur les dommages constatés avant d'engager une demande auprès des services de l'État, d'une éventuelle reconnaissance de catastrophe naturelle.

SI VOUS ÊTES CONCERNÉS :
- **1 Contactez** votre assureur pour lui signaler les dommages.
- **2 Déposez en mairie :**

un courrier décrivant les dommages : date d'apparition, évolution, localisation, etc. ;
des photographies permettant d'illustrer les fissures et désordres constatés.

VOTRE SIGNALEMENT EST IMPORTANT ET DOIT ÊTRE FAIT LE 15 OCTOBRE AU PLUS TARD POUR ÊTRE PRIS EN COMPTE.

Renseignements et dépôt des documents MAIRIE de TRIAIZE 02.51.56.11.53

RECHERCHE AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population initié par l'INSEE du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2027, la commune de Triaize recherche 2 agents recenseurs, une formation sera assurée par l'INSEE et la mission sera rémunérée.
Disponible, organisé(e), disposant d'une aisance relationnelle ? Cette mission est faite pour vous ! Informations en mairie.
Date limite de candidature : 18/10/2026.

RAPPEL, CONCESSIONS CIMETIÈRE

Depuis 2019, le règlement du cimetière instaure la mise en place de concessions privées soumises à tarifications : les concessions sont donc payantes.
Vous devez régulariser votre situation en mairie en devenant propriétaire de votre concession.
La régularisation peut se faire sans nouvelle inhumation.
Les tarifs sont consultables en mairie ou sur le site internet.
ATTENTION : à partir de juin 2027, la commune sera en droit de reprendre les concessions de terrains communs qui n'ont pas été régularisés.

100% FÉMININE

ENSEMBLE, COURONS OU MARCHONS

Cet événement a pour but de rassembler les femmes autour de la lutte contre le cancer du sein et s'inscrit dans le cadre de l'opération nationale "Octobre Rose", période durant laquelle la ligue contre le cancer déploie une campagne de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.
Comme l'an dernier, 4 marches partenaires sont organisées sur nos territoires :
. Le samedi 26 septembre à Grues - RDV à 9h30 sous les halles
. Le dimanche 27 septembre à Triaize - RDV à 10h30 parking du stade. La marche balisée de 5 km (ou course) sera suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité.
. Le samedi 26 septembre à St Denis du Payré - RDV à 15h salle des Pictons
. Le samedi 3 octobre à St Michel - RDV 10h30 sous les halles, marche avec animations dans le centre bourg.



Pour rejoindre cette vague rose, pensez à vous inscrire avant le 20 septembre, en suivant ce QR code

Vous aurez la possibilité de réserver un T-shirt millesime 2026 (non obligatoire) dont le retrait est possible au magasin INTERSPORT de LUÇON.

NOUVEAUX HORAIRES

L'AMI TEMPS AMÉNAGE SES HORAIRES À PARTIR DU 1ER NOVEMBRE



Après 17 années de service et un rythme de travail de près de 70 heures par semaine, Yann fait évoluer les horaires de L'Ami Temps afin de s'accorder une demi-journée de repos supplémentaire chaque semaine.
À compter du 1er novembre, l'établissement sera fermé toute la journée du mercredi. En contrepartie, il sera désormais ouvert le dimanche après-midi, en complément de l'ouverture habituelle du dimanche matin.

Nouveaux horaires
Lundi : 7 h à 13 h / 16 h à 20 h
Mardi : 7 h à 13 h / 16 h à 20 h
Mercredi : fermé
Jeudi : fermé
Vendredi : 7 h à 13 h / 16 h à 20 h
Samedi : 7 h à 13 h / 16 h à 20 h
Dimanche : 8 h à 14 h / 16 h à 20 h
Jours fériés : 8 h à 14 h

Yann vous remercie pour votre compréhension et espère continuer à vous accueillir dans les meilleures conditions à L'Ami Temps.
02 44 39 51 56

"À VOS CÔTÉS" : UN ACCOMPAGNEMENT BIENVEILLANT AU QUOTIDIEN

Christine Bruneau propose ses services aux habitants de Triaize, Luçon et des communes voisines, afin de les accompagner dans les tâches du quotidien et de leur apporter un véritable soutien de proximité.
Forte de plus de 20 ans d'expérience en EHPAD et en milieu hospitalier, Christine met aujourd'hui son savoir-faire, sa patience et sa bienveillance au service des particuliers. Sérieuse, à l'écoute et discrète, elle adapte ses interventions aux besoins de chacun, dans un climat de confiance et de sérénité.
Ses prestations comprennent notamment l'entretien du domicile — ménage, rangement et repassage — ainsi que la préparation de repas faits maison, équilibrés et adaptés aux habitudes et aux besoins de chacun. Christine propose également un accompagnement pour les promenades, les sorties, les rendez-vous ou encore les courses.
Elle peut aussi apporter son aide dans les démarches administratives : courriers, dossiers, démarches en ligne ou classement de documents.
Avec "À Vos Côtés", Christine souhaite offrir un service humain et personnalisé pour faciliter le quotidien des personnes qui en ressentent le besoin. Un devis gratuit est proposé.
Pour tout renseignement ou demande d'intervention, vous pouvez contacter **Christine Bruneau** au **07 86 55 95 59** ou par courriel à **christinebruneau37@gmail.com**

CONTACT FLORAL



JESS'6 FLEURS, LA PASSION DES FLEURS

Fleuriste depuis plus de 15 ans et habitante de Triaize, Jessie a créé Jess'6 Fleurs le 31 octobre 2025. Elle vous accueille au 8, rue de la Normandelière, place des Halles, à Sainte-Gemme-la-Plaine. Jessie vous accompagne dans tous les moments importants de la vie et réalise des compositions florales pour les mariages, anniversaires, baptêmes, cérémonies de décès et autres événements.

Une livraison à Triaize est également proposée tous les jours d'ouverture du magasin. Les commandes peuvent être passées directement par téléphone, avec la possibilité d'un paiement à distance.

Contact : 09 80 57 27 97

RESTER EN FORME

LE YOGA POUR TOUS

Le Foyer rural de Triaize propose des cours de Hatha yoga, ouverts à tous les niveaux, à la salle polyvalente de Triaize.

Une séance découverte est organisée le lundi 21 septembre, de 17 h à 18 h. Cette séance permettra à chacun de découvrir la pratique et de faire connaissance avec la professeure.

L'inscription est obligatoire, notamment pour des raisons d'assurance. Pour participer, merci de compléter le formulaire en ligne en scannant ce QR code :

Le formulaire permet également de poser vos questions ; la professeure pourra ainsi revenir vers vous.

Renseignements : axelle@yogapourtous.com
06 30 11 72 37

HORAIRES HIVERNAUX

L'AMI TEMPS

Nouveaux horaires à partir du 1er novembre : du lundi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 20h, le dimanche de 8h à 14h et de 16h à 20h (fermé le mercredi et le jeudi)
Contact : 02.44.39.51.56

CAMPING CAR AUTO SERVICES

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
Le samedi de 8h30 à 12h.
Contact: 02.51.27.72.43
campingcarautoservices@orange.fr.

LA PETITE GARE

A l'année : Le restaurant est ouvert le midi du lundi au samedi.
Ouverture le soir le vendredi et samedi.
Les dimanches sont uniquement sur réservation.
Vente à emporter.
Contact : 02.51.97.90.41 et 06.74.83.25.39

PROXI

A l'année : La supérette est ouverte du mardi au samedi de 7h30 à 13h et de 16h à 19h30. Le dimanche de 7h30 à 12h30.
Contact : 02.51.56.68.98

L'AGENCE POSTALE ET LA MAIRIE

sont ouvertes de 9h à 12h tous les jours en semaine ainsi que le vendredi soir de 17h30 à 19h.
02.51.56.11.53
accueil@triaize.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE À TRIAIZE

Quelques rappels pour préserver notre cadre de vie :

• **Bruit :** Les travaux de bricolage et jardinage bruyants sont autorisés du lundi au vendredi (8h30-12h / 13h30-19h), le samedi (9h-12h / 14h-18h) et le dimanche/jours fériés (10h-12h). Pensez à prévenir vos voisins en cas de fête !

• **Élagage :** Les arbres et plantations ne doivent pas déborder sur les propriétés voisines ni sur la voie publique (Art. 671 à 673 du Code civil).

• **Feux de plein air :** Le brûlage des déchets verts (tontes, feuilles, tailles) est strictement interdit par arrêté préfectoral. Direction la déchetterie ou le composteur.

• **Secours et courrier :** Pour faciliter l'accès des pompiers, des livreurs, du facteur et la distribution de votre Petit Triolais, veillez à ce que votre numéro de maison soit bien visible et votre nom inscrit sur la boîte aux lettres conforme.

• **Chats errants :** Face à la prolifération des chats errants et aux nuisances constatées dans la commune, la municipalité rappelle l'importance de la stérilisation. Un geste simple pour préserver la tranquillité de tous et protéger votre animal.

• **Environnement :** Enlever les herbes sur le trottoir ou les feuilles mortes devant sa maison, un geste simple pour valoriser l'environnement pour tous et la sécurité des piétons.